

# Maroc

## Ramed

# les MRE définitivement exclus

● **Malgré l'engagement du gouvernement, la couverture des MRE en situation précaire s'avère impossible. Le ciblage pose aussi problème.**

**M**algré l'engagement exprimé par Benkirane de faire bénéficier les MRE du Ramed, la promesse lancée en mai 2013 tarde à se concrétiser. L'aveu d'échec a été exprimé par le ministre de la Santé devant les députés après que «plusieurs entraves restent posées devant la généralisation du Ramed aux MRE, dont notamment les dispositions légales et la double couverture». L'ultime solution qui reste actuellement entre les

mains des départements ministériels concernés reste le recours à la contractualisation. «Nous avons préparé, en octobre dernier, une convention de partenariat avec les ministères des Finances et des MRE en vertu de laquelle le département des Finances prend en charge les soins au Maroc alors que les autres ministères se chargent du financement», a indiqué le ministre de la Santé après que le groupe du PAM au sein de la 2<sup>e</sup> chambre a fustigé l'exclusion des MRE. La



**Un montant de 10 millions de DH a été déjà alloué pour les associations œuvrant dans les pays d'accueil durant 2013.**

solution la plus rapide qui permettrait aux Marocains du monde de s'intégrer au Ramed sera la réforme des conditions légales de résidence fixées par la loi 65-00. Une révision qui n'est pas à l'ordre du jour du plan législatif du gouvernement. Ce sont pourtant les MRE en situation précaire qui occupent actuellement une place centrale dans le programme du département de tutelle. Les pistes d'action commencent à se préciser pour le gouvernement dans la perspec-

tive de la création d'un nouveau fonds dont sera éligible plusieurs catégories socioprofessionnelles. L'implication des ONG a été très forte pour l'étape du ciblage. Un montant de 10 millions de DH a été déjà alloué pour les associations œuvrant dans les pays d'accueil durant 2013 pour renforcer le travail de proximité auprès des immigrés marocains en situation de détresse ou de vulnérabilité. Les données relatives à l'accès des MRE au logement social restent les seuls indicateurs permettant d'identifier les personnes éligibles au fonds projeté. Plus de 50.000 familles marocaines vivant à l'étranger ont pu profiter des logements économiques offrant ainsi au département de tutelle un premier cadre d'action qui devra servir à l'opérationnalisation du Ramed.

PAR **YOUNÈS BENNAJAH**  
y.bennajah@leseco.ma